

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 11/07/2023
D202307187

Séance du 18 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet à vingt heures,
le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : BOUVARD Nelly, CALLAND Cédric,
CARRUBA Isabelle, CHATELET Jocelyne, DELIANCE
Alexandre, GUILLERMIN Patrice, JAILLET Christian,
LAMBERET Anthony, MIVIERE Karine, MOIRAUD
Christelle, NAVARIN Cécile, NEVORET Benoit, NICOLAS
Carine, NOEL Simon, POCHON Béatrice, POCHON
Laurence, PONCIN Emmanuel, SOCHAY Hervé,

Excusés : TISSERAND-BOUVARD Magali donne son pouvoir
à POCHON Laurence

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Vente de peupliers

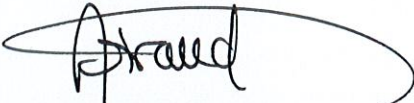
Madame le Maire propose de vendre à l'entreprise Gonnot SARL (Pont d'Ain) les peupliers
et de procéder à l'enlèvement des houppiers aux lieux-dits: Prairie de Groboz, Florence, les
Basses Vavres sur les parcelles ZI 28, 25, ZB 35, 36, sur chemin touchant la WA65, WC 268
pour un montant de 5 121 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise le Maire à vendre les peupliers et à faire procéder à l'enlèvement des
houppiers aux lieux-dits: Prairie de Groboz, Florence, les Basses Vavres pour un montant de
5 121 € à l'entreprise Gonnot SARL
- dit que cette recette sera inscrite au budget communal.

Pour copie conforme,
Le Maire,




Christelle MOIRAUD